

# **Refusons l'application de la loi de transformation de la fonction publique !**

Après plusieurs mois de crise sociale et de crise sanitaire, le gouvernement, s'obstine à maintenir sa loi, dite de « transformation de la fonction publique », votée au parlement le 6 août 2019.

Cette loi vise à détruire la fonction publique de l'intérieur en la décrédibilisant et la rendant insupportable, tant pour les agents que pour le public.

L'heure serait venue d'appliquer cette loi, au plus tard, au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Les préfets font pression sur les collectivités. Lors des Comités techniques de juin, les représentants CGT et FSU ont voté contre cette loi. Il est temps que les agents montrent activement leur opposition lors du conseil municipal du 30 juin 2021.

## **Une loi de destruction frontale de la Fonction publique**

D'après la propagande démagogique du gouvernement, les fonctionnaires territoriaux seraient coupables de détenir d'horribles privilèges, sous prétexte que la plupart ont un nombre de jours de congés supérieurs à ce qui est prévu par la loi.

Ce qu'oublie d'indiquer ce type d'argumentaire, c'est que les agents ont des salaires gelés depuis plus de 20 ans et qu'ils partent en retraite avec des pensions minables. Ces jours de congés supplémentaires ne sont que des compensations dérisoires aux inégalités de traitement de salaires avec le privé.

Au-delà de la question des heures de travail, cette loi est une attaque frontale contre la fonction publique car elle prévoit des « contrats de missions » qui officialise l'embauche de cadres contractuels et des dispositifs qui auront comme effet de précipiter la privatisation des services.

Cette loi est une injure à la santé des agents, car la pénibilité de leur mission n'est pas prise en compte et qu'elle prévoit la disparition du CHSCT.

Nous rappelons que la fonction publique territoriale est le premier rempart de proximité de l'État en cas de crise, telle que celle que nous avons connue depuis 18 mois.

Voilà une belle façon de remercier les agents que de leur imposer cette loi !

## **Imposons le refus de la loi dans les collectivités**

Nos employeurs, les élus d'Est-Ensemble, qui sont pourtant, de façon très majoritaire, membres des mêmes partis politiques, auraient pu manifester de façon plus convaincante leur attachement au service public en refusant d'appliquer cette loi !

À force d'accepter l'inacceptable, sous prétexte que c'est imposé par la loi, il ne faudra pas s'étonner du rejet de l'action politique qui s'exprime notamment par l'abstention aux élections.

**Mercredi 30 juin, à 19 heures,  
au gymnase Rabeyrolles,  
venons massivement au Conseil municipal  
et exprimons le refus des agents territoriaux  
que cette loi s'applique aux Lilas**